
COPENHAGUE – Discussion du GAC sur les politiques relatives aux nouveaux gTLD

Samedi 11 mars 2017 – 16 h 00 à 16 h 45 CET

ICANN58 | Copenhague, Danemark

NON IDENTIFIE: (...) d'organisation, ce serait un peu confus, un peu... Et nous avons travaillé sur la possibilité de devenir vice-président, de certaines responsabilités pour agir comme... disons comme leader dans ces discussions.

Donc c'est quelque chose dont nous discutons maintenant.

Voilà donc comme commentaire d'introduction très général. Et maintenant je cède la parole à Tom pour qu'il vous présente l'information supplémentaire à cet égard.

Vous trouverez le document d'information dans le point de notre ordre du jour. Les points 6 a et 6 b et lorsque l'on parle du numéro 22, l'alinéa 22 de notre ordre du jour.

Merci Tom de nous présenter des précisions.

TOM DALE : Merci Thomas.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Ce que nous avons essayé de faire, c'est de recueillir du matériel, des informations, avant la réunion du GAC pour que vous puissiez disposer d'autant d'informations que possible pour vous préparer pour cette réunion et pour pouvoir comprendre l'évolution du travail d'élaboration des politiques pour les nouveaux gTLD, surtout pour le processus d'élaboration des politiques de la GNSO.

L'intention des vice-présidents, c'est des membres du GAC, était de consacrer cette séance de cet après-midi à une introduction pour couvrir la question du GAC et la manière dont il pourrait proposer une collaboration supplémentaire au processus des PDP.

Il y a des questions spécifiques qui ont été soulevées dans ce groupe de travail du PDP pour la communauté, y compris pour le GAC. Il y a eu plusieurs questions en fait. Et après quelques discussions initiales, établies entre les co-présidents de ce groupe, ils se sont présentés devant le GAC. Il y avait Jeff Neuman et Avri Doria qui vont être ici pour nous faire les commentaires sur ce processus de consultation à la communauté pour voir quelles sont les attentes, et tenant compte du temps qui leur est imparti.

Après cela, l'intention est de finir par une présentation que le Royaume-Uni et le Conseil de l'Europe feront sur un document

concernant les candidatures communautaires, ce qui est l'un des éléments du processus des nouveaux gTLD.

Si le temps est suffisant, nous pouvons aussi traiter certains thèmes qui sont du ressort du GAC. Comme par exemple le soutien aux candidatures pour les nouveaux gTLD dans les pays en développement, les mesures de protection du consommateur où c'est d'une façon générale, un plan dont nous avons discuté avec certains membres.

Nous voulons savoir si le GAC veut, en quelque sorte, s'organiser d'une certaine manière pour continuer à travailler dans un processus PDP sur les nouveaux gTLD.

Dans les messages courriel que vous avez reçus avant cette réunion [non traduit].Voilà l'information que nous avons pour vous présenter... Nous vous avons montré les différentes options pour participer au processus des PDP. L'une de ces options consistait à se centrer sur l'utilisation du travail existant du GAC au lieu de nous servir de nouvelles structures, ce qui nous permettrait de nous adapter très rapidement à ce contexte et de façon appropriée. Il y a beaucoup de groupes dans le GAC, à l'intérieur et à l'extérieur du GAC, qui travaillent sur cet aspect des politiques.

Le deuxième point concerne la possibilité de connaître l'opinion du GAC sur les thèmes qui concernent les politiques et le fait de

savoir si le GAC veut mettre l'accent sur l'une quelconque ou sur une question déterminée issue de ces PDCP.

Et enfin essayer de confirmer quels sont les points fondamentaux, nous pensons que vous le savez, que nous le savons, mais pour certains points, il faudrait être plus clair pour les membres du GAC, pour que l'on sache de quel thème s'occupe chaque membre du GAC.

Il faut essayer d'organiser l'assistance et le soutien des vice-présidents du GAC et voir le soutien que vous demandez au secrétariat en ce sens là.

Bien sûr, c'est un tour d'horizon très rapide.

Je vais demander à [Jorge] de nous dire s'il veut ajouter quelque chose, parce que nous travaillons côte à côte avec lui pendant les séances précédentes et...

Voilà les thèmes que nous voudrions voir traiter par le GAC pour pouvoir organiser le travail.

[Jorge] pourrait peut-être avoir des commentaires à faire, autrement, je m'arrête ici.

THOMAS SCHNEIDER: Merci beaucoup. [Jorge], le représentant de la Suisse estime qu'il n'y a pas de commentaire à faire. Nous souhaitons donc la

bienvenue aux deux co-présidents du processus d'élaboration des politiques au sein de la GNSO pour ce qui est des nouvelles séries de gTLD. Il y a Jeff et Avri. Nous les remercions de venir nous rejoindre. Nous les attendions. Et j'espère bien qu'ils nous expliqueront la raison de leur présence ici.

JEFF NEUMAN:

Merci beaucoup de nous avoir invités encore une fois pour vous rejoindre.

Nous sommes ici parce que nous voulons écouter vos commentaires avec autant d'avance que possible.

Nous en sommes déjà à une étape où avons abordé les questions les plus générales lors de la dernière réunion de Hyderabad. J'oublie toujours où l'on fait réunion.

Nous parlons des questions les plus générales, nous avons parlé du gTLD, du fait que l'on doit avoir ou pas ces nouveaux gTLD, s'il faudrait avoir d'autres catégories, etc.

Maintenant, nous allons rentrer plutôt dans le détail de notre travail pour pouvoir enfin élaborer, ou rédiger un rapport final pour la fin de cette année.

Nous demandons donc des commentaires concernant 4 pistes de travail.

La piste de travail 1 qui comprend toutes les questions liées au processus de présentation de candidatures, des questions qui sont importantes pour donner du soutien aux candidats. La diffusion et la sensibilisation.

Ensuite, il y a la piste de travail numéro 2 concernant les questions légales et de réglementation. Par exemple la base des registres, l'intégration verticale entre les registres et la séparation entre le registre et le bureau d'enregistrement. Il y a aussi des questions importantes comme les noms géographiques et les noms réservés.

Comme vous le savez, il y a un groupe de travail intercommunautaire se consacrant à l'utilisation des noms de pays et de territoires. Nous avons vu le rapport présenté pour les commentaires publics, et nous voulons voir comment cela se poursuit.

Il y a en plus la piste de travail 3 concernant les objections, la résolution des différends et enfin, le plus important, les alertes précoces du GAC ainsi que la résolution des différends pour des chaînes de caractères prêtant à confusion.

Enfin, la piste de travail numéro 4 s'occupe des critères d'évaluation, plus particulièrement les critères techniques et financiers. Cette piste s'occupe aussi de questions relatives sur

les noms de domaine internationalisés, l'acceptation universelle, et les collisions de noms.

Pour chacune de ces pistes de travail, nous avons un questionnaire, et nous allons publier ces questionnaires que nous avons appelés CC2 ou deuxièmes commentaires de la communauté, CC2 par les initiales en anglais.

Ce document est disponible sur la page Wiki des processus d'élaboration des politiques. Et je crois que Tom vous l'a envoyé aussi.

Ce questionnaire n'a pas encore été formellement publié pour les commentaires publics, mais il le sera immédiatement après cette réunion de l'ICANN. Et nous allons recevoir des commentaires et des collaborations jusqu'à la fin du mois d'avril et fort probablement jusqu'à la première semaine du mois de mai selon la date de publication formelle du document

Je voudrais mettre l'accent sur le fait que nous espérons bien avoir la collaboration et les commentaires des groupes et des sous-groupes que nous venons de mentionner.

Nous voudrions recevoir ces commentaires et ces collaborations dans les plus brefs délais. Préféablement, du point de vue de notre groupe, on n'aurait pas peut-être besoin d'un avis formel

du GAC, mais il faudrait que vous nous présentiez vos commentaires au fur et à mesure que vous les émettez.

Parce que lorsque l'on en est à l'étape de l'avis du GAC, nous en sommes à une étape où il est difficile de débattre cette question. Parce que les membres du GAC ont déjà donné leur soutien à une position et nous n'avons pas autant de possibilités de dialogue sur une question pertinente, comme nous pourrions l'avoir avant de parvenir à cette étape de l'avis du GAC, avant que vous n'arriviez à cette étape.

Nous vous serions donc très reconnaissants de nous envoyer vos commentaires aussi vite que possible, parce qu'autrement nous ne pourrions pas les recevoir. Nous vous encourageons tous à participer et à nous présenter vos commentaires. Pour nous ce serait très important de recevoir des commentaires par rapport à ce deuxième commentaire de la communauté, ce CC2.

Ce sera vital pour nous et nous voudrions avoir notre rapport initial pour la fin de cette année, et ensuite pour le troisième trimestre 2018. À ce moment-là, on aurait le rapport final.

AVRI DORIA:

Bien, Nous avons 32 points qu'il faut aborder, et nous avons une vingtaine de pages de questions. Mais les questions sont

organisées de telle manière qu'elles suscitent ou qu'elles soutiennent des opinions sur certaines questions.

Elles sont conçues de la sorte. Si vous n'avez pas d'opinion par rapport à un thème en particulier, ne vous sentez pas mal à l'aise parce que vous n'avez pas répondu à une question. Vous n'êtes pas obligé d'avoir des réponses à toutes les questions.

Où il y a peut-être une question qui ne vous intéresse même pas. Ce qui est important, c'est d'avoir des détails qui puissent être utiles.

Nous voulons obtenir autant d'opinions que possible, mais nous n'avons pas besoin d'une opinion extrêmement bien rédigée. Bien sûr, mieux elles seront rédigées, mieux on pourra comprendre, mais... Nous voulons donc qu'il y ait une forte participation.

Nous voyons qu'il y a certaines personnes qui participent à titre personnel ou individuel, mais je voudrais encourager, vous encourager à être beaucoup plus nombreux à participer.

Et lorsque vous voyez les questions, je voudrais que vous décidiez si ces questions-là suscitent votre intérêt, et si vous voulez y participer, si vous voulez participer à cela, tenez-en compte, c'est très utile d'avoir le point de vue des personnes qui

viennent du monde gouvernemental à un moment précoce du processus.

Parce qu'à un moment donné, il faut que nous abordions ces questions-là. Le plus important donc, de l'avis, c'est justement les questions. Et il faut pouvoir les traiter.

Donc plus nous commencerons tôt à aborder ces questions, plus nous aurons la possibilité de présenter les réponses qui ont eu une analyse appropriée préalable.

Il y aura beaucoup d'occasion pendant le processus pour entamer un dialogue pour mieux comprendre certaines questions dans les groupes, que disons, la manière ou la compréhension que nous en avons maintenant.

Je veux donc vous encourager à vous servir de cette occasion comme une porte d'entrée à ces débats.

Voilà ce que je voulais vous dire.

Est-ce que vous avez des questions spécifiques ? Est-ce que vous avez une question en particulier ? J'ai cru comprendre que dans notre prochaine réunion vous allez nous présenter davantage d'informations, mais si nous pouvons entamer un dialogue ici, ce serait vraiment très bon.

THOMAS SCHNEIDER: Vous pouvez peut-être présenter vos questions d'ici une minute... Non, je plaisantais.

AVRI DORIA: Bon, la présentation des questions prend environ une trentaine de minutes.

THOMAS SCHNEIDER: Nous pouvons nous retrouver ce soir au centre-ville pour en parler.

Bon, nous vous remercions donc de votre participation. Vous avez suscité un vif intérêt.

Le Pérou, le Canada, l'Iran... Voyons un peu... Nous demandent la parole. Excusez-moi, le Pakistan aussi.

Alors, le Pérou, le Canada, l'Iran, l Pakistan, les États-Unis, le Brésil, la Suisse et la Thaïlande.

PEROU: Je voudrais dire que j'aimerais énormément participer dans vos débats. Si vous pouviez m'ajouter dans votre liste de diffusion pour débattre de la question des noms géographiques et des objections et les alertes précoces.

Moi, j'aimerais bien participer à cette liste de diffusion.

THOMAS SCHNEIDER: Merci beaucoup. Maintenant c'est le Canada qui prend la parole.

CANADA: Merci monsieur le Président, merci de votre présentation et de cette invitation à faire des commentaires.

Je me demande jusqu'à quel point les leçons tirées de la première série des nouveaux gTLD ont été considérées, on en a tenu compte. Je crois que le GAC a présenté un bon nombre d'avis pendant assez longtemps. Et je voudrais savoir jusqu'à quel point tout cela a fait l'objet d'une vraie considération, une analyse de la part du conseil d'administration et d'autres organismes.

Vous savez ce matériel et je voudrais savoir si vous avez tenu compte de l'avis du GAC, de l'avis du GAC dans le communiqué émis à Beijing. C'est-à-dire, il y a longtemps, nous avons présenté notre avis de façon, avec des fondements solides. Avec cet avis, on pourrait peut-être aborder des questions pendant le processus.

Je voudrais savoir si cela a été révisé et si ce sera examiné pendant la seconde série.

JEFF NEUMAN:

Merci beaucoup de votre question.

Notre groupe de travail a recueilli en premier lieu tout le conseil et tous les avis du GAC, et il a tenu disons, il a joué un rôle dans le processus d'élaboration des politiques. Et il s'agit de questions qui n'ont pas été abordées lors de la recommandation du GAC, ou bien elles exigent d'être plus précises pour pouvoir aborder l'aspect opérationnel de ces questions-là.

Oui, bien sûr, nous avons médité là-dessus comme une contribution initiale, mais nous aimerions avoir davantage de collaboration.

AVRI DORIA:

Je crois que bien des fois, l'avis est fait à un niveau plus général, ou à un niveau un peu plus élevé. Ceci dépasse nos capacités.

Bien des fois, il nous est difficile de savoir exactement comment procéder. Dans certains cas, les participants du groupe du GAC peuvent nous aider pour voir comment appliquer cet avis à des situations en particulier.

Mais dans un certain sens, il y a une brèche entre un avis général et le niveau de détail dans lequel nous, on travaille. Peut-être pour vous c'est plus clair ceci que pour nous. C'est pourquoi bien des fois on a besoin d'aide et on pose des questions. Que veut dire l'avis sur telle ou telle question ?

THOMAS SCHNEIDER: Merci Avri d’avoir mentionné la question de la rédaction utilisée, le niveau d’abstraction dans les documents du GAC.

Nous étions arrivés à un accord selon lequel on allait continuer à travailler à un niveau assez abstrait quant aux politiques, mais maintenant on se rend compte que c’est difficile de le traduire à quelque chose de concret, à un niveau plus concret.

Nous avons beaucoup travaillé pour que notre avis soit de plus en plus concret. Et je crois qu’on a eu du succès dans une grande mesure. Mais, puis on court le risque que certaines personnes disent : ha non, c’est trop de détails, on n’en a pas besoin. Alors on essaie de naviguer entre les différents niveaux de détail.

L’Iran ?

IRAN: Merci Thomas. En premier lieu, je tiens à remercier très sincèrement deux personnes capables, dédiées, et aussi le groupe, qui ont dédiés beaucoup de temps à aborder cette question.

En ce qui concerne les propos du Canada, l’avis du GAC a été considéré dans la mesure du possible et il y a eu des membres

du GAC, comme Jorge, qui ont participé de ces débats et qui ont ajouté des informations dont on a tenu compte.

Le groupe a été très ouvert et il a tenu compte de tous les points dans son travail.

Mais peut-être que l'on pourrait avoir un nombre de personnes qui participent activement, c'est-à-dire ceux qui posent des questions alors, on encourage la participation des membres dans ces initiatives. Cela est très important, et d'après ce que je sais, la rédaction est assez simple, la question était compliquée, mais la réponse a été rédigée dans un style simple.

Un des problèmes auquel on se voit confronté maintenant, c'est que les PDP et l'avis du GAC, ont certaines incohérences. Il est donc nécessaire d'éviter cela comme première démarche. Si on ne se met pas d'accord pendant la deuxième série, alors cela veut dire qu'il y a quelque chose qui n'a pas été pris en compte.

Si nous voulons que notre point de vue soit pris en compte, et bien il faut collaborer, il faut contribuer. Et comme Avri l'a mentionné, ce n'est peut-être pas nécessaire de répondre à toutes les questions, mais tout au moins aux questions qui nous intéressent à ce jour.

Et je crois que les co-présidents sont à notre disposition pour donner des avis, des clarifications, pour établir un dialogue.

Je crois que c'est le plus important qu'il faut faire. C'est une nouvelle série, il y a beaucoup de questions à répondre, il faut voir un grand nombre de questions. Comment procéder, quel est l'ordre avec les candidatures, etc. Alors il y a plein de choses à aborder.

Je veux encourager très respectueusement mes collègues du GAC à participer très activement ou bien de nommer des personnes pouvant le faire s'ils n'avaient pas suffisamment de temps. Merci.

THOMAS SCHNEIDER: Merci l'Iran, maintenant on passe au représentant du Pakistan.

PAKISTAN: Merci Thomas. Merci des informations mises à jour sur les nouveaux gTLD.

Pendant la dernière série des nouveaux gTLD, on a vu le manque de participation des pays en développement comme le Pakistan. Nous demandons toujours que les membres du GAC, comme le Pakistan, soient disposés à organiser différents types de programmes de prise de conscience dans les pays en développement et dans les pays les moins favorisés.

Alors comment cela va se passer pour ce nouveau PDP ?

AVRI DORIA:

Lorsque vous verrez les questions, il y en a qui abordent la question. C'est une des questions qui, d'après nous, exige beaucoup de travail et nous sommes toujours dans une instance précoce. Nous n'avons pas de solution sur la manière de procéder. Mais on est conscient que tout cela exige beaucoup de travail, beaucoup d'éducation. Et nous allons sans doute compter avec aide, nous l'espérons bien, pour pouvoir trouver une solution.

Pendant cette dernière série, il y a plein de choses qui se sont bien passées, mais il y en a aussi, à mon avis, qui ne se sont pas bien passées, notamment les pays en voie de développement.

J'espère que cela ne va pas se répéter. Merci.

THOMAS SCHNEIDER:

La Commission Européenne.

COMMISSION EUROPÉENNE : Excusez-moi, mais cette question a été abordée dans la révision de la confiance, le choix du consommateur, non seulement dans ce contexte.

THOMAS SCHNEIDER:

Merci de cette information. Je passe la parole aux États-Unis.

ÉTATS-UNIS :

Merci monsieur le Président. Je voulais partager certaines observations de mon collègue de l'Iran. Je suis d'accord avec un grand nombre des questions qu'il a mentionné, mais je crois aussi que le GAC travaille pour améliorer la manière de participer des processus de PDP. Et je voulais vous remercier des opportunités que vous nous donnez pour le faire, et pour contribuer plus fortement. Je crois que c'est très utile.

Pour ce qui est de CC2, si j'ai bien compris l'acronyme, sans entrer dans le détail de toutes les questions ayant été posées, je voudrais savoir si elles incluent des questions comme les noms géographiques, les alertes précoces? Et dans ce cas, si on va le traiter dans la plénière ou dans les groupes de travail, ça aiderait beaucoup.

JEFF NEUMAN:

Merci. Pour ce qui est des noms géographiques, c'est quelque chose que le CC2 n'aborde pas, parce qu'il y a déjà un travail en cours avec le CCWG sur l'utilisation des noms de pays et de territoires.

Nous prévoyons, et nous ferons l'annonce, une demande pour avoir une réunion conjointe avec la communauté, nous réunir dans une ou plusieurs salles, et discuter des questions

spécifiques liées aux noms géographiques. Avant cette réunion en personnes, nous voulons faire un séminaire en ligne pendant la période intersession sur les noms géographiques pour parler ou pour connaître tous les différents intérêts liés aux noms géographiques et les différentes positions politiques en la matière.

Nous espérons pouvoir le faire fin avril, début mai pour être préparé, avoir l'information, et arriver à Johannesburg sans être obligés à rentrer dans le détail.

Nous espérons donc avoir une participation importante du GAC et de toute la communauté pour pouvoir faire le point sur ces questions dès que possible, et éviter de nous trouver dans la situation où il faut aborder une incohérence dans l'avis.

C'est quelque chose que nous aimerions faire, et nous vous demandons de participer.

Il y avait encore une question sur les alertes précoces. Les alertes précoces ne sont pas traitées de manière spécifique. Il y a des questions liées aux objections et à l'avis par rapport aux commentaires ou à l'information sur les alertes précoces et l'avis du GAC.

AVRI DORIA: Je voudrais ajouter que, c'est-à-dire que ce n'est pas qu'il n'est pas inclus dans l'autre liste, mais ce n'est pas inclus dans le questionnaire parce que nous espérons la contribution du groupe UCTN et, à partir de là, nous serions en mesure de formuler notre propre contribution à nous.

Voilà donc la raison pour laquelle on fait tout ça à l'horizon de la réunion de Johannesburg. À ce moment-là, on saura où nous en sommes et savoir ce qu'il faut faire.

THOMAS SCHNEIDER: Merci. Je passe la parole au Brésil.

BRESIL: Merci monsieur le Président. Merci les co-présidents. Lorsque le Canada a posé la question concernant les leçons tirées de la première série, si elles avaient été prises en compte, je pensais que je n'allais pas intervenir. Mais je dois dire que la réponse a été un peu confuse pour moi.

On a mentionné que la première activité consiste à réunir l'avis du GAC, le considérer dans le cadre du PDP, mais bien des fois l'avis est donné à un niveau très élevé, trop général et ce n'était pas clair. Si je pense au premier paragraphe de l'avis du GAC par rapport à ce processus, on dit que le point de départ pour l'élaboration de politiques sur le lancement ultérieur des

nouveaux gTLD doit tenir compte en premier lieu des résultats de toutes les révisions pertinentes de la série des nouveaux gTLD et déterminer quels sont les aspects, quels sont les développements qui ont besoin de modifications.

Alors je crois qu'il y a un message qui nous dit qu'il faut tout d'abord faire une évaluation de ce qui a été fait auparavant. Si je comprends bien, vous avez pris en compte cela, mais pas nécessairement l'avis et les recommandations de l'avis. Et que cela doit précéder ces quatre domaines de travail que vous proposez.

Et je voudrais ajouter que, du point de vue des gouvernements, j'espère que le Président ne va rien dire parce que c'est un peu hors sujet, mais il y a d'autres choses qui nous préoccupent par rapport aux nouveaux gTLD, notamment la décision adoptée par le conseil d'administration de déléguer le code de pays à deux caractères pour la délégation pour l'attribuer à l'enregistrement. Ceci ajoute une nouvelle couche de complexité à la discussion sur les nouveaux gTLD. J'espère donc pouvoir débattre ultérieurement cette question.

Mais je vous encourage à tenir compte de ces nouveaux éléments pour la délégation des nouveaux gTLD.

On est un peu préoccupé par cette question. Mais j'aimerais peut-être recevoir une réponse plus claire de l'orientation de

votre part pour savoir quel est le type d'évaluation que l'on a faite, et savoir s'il y a un document auquel on pourrait faire référence pour mieux comprendre le point de départ. Merci.

JEFF NEUMAN:

Merci de votre question. La réponse est oui.

Nous tenons compte des leçons apprises, des leçons tirées. C'est le point de départ pour débattre toutes ces questions. Quand on a divisé le travail en plusieurs pistes, par exemple on a parlé des noms réservés, mis à part les noms géographiques, d'autres types de noms réservés, la première question était : qu'est-ce qui a été bien fait dans le processus ? Qu'est-ce que l'on a mal fait ? Et comment peut-on corriger ce qui a été mal fait ? Normalement, c'est le point de départ de la discussion. Et ce n'est qu'un exemple. Avec chaque sous-thème, on a choisi ce type d'approche.

C'est très important, tirer les leçons apprises pour pouvoir continuer à travailler.

D'autre part, à part votre avis, non seulement l'avis du GAC, mais l'avis du SSAC et la politique de la GNSO, et l'avis d'ALAC, on a tenu compte de plusieurs avis, de plusieurs organes de la communauté. Et nous avons parlé avec chacun des groupes de travail en cours des procédures que l'on pouvait aborder. Et

nous avons trouvé des domaines où il n’y avait pas de convergences, pas d’intersection.

Je vais vous donner un exemple : il n’y avait pas d’avis préalable pour savoir s’il fallait faire cela en séries, ou de considérer le premier à présenter la candidature, puis après on pouvait parler d’ouvrir une fenêtre de candidature de trois mois, et puis recevoir les commentaires publics sur la question... Mais il n’y a rien là-dessus.

Ce que l’on a, ce sont les leçons tirées pendant la série de 2012. Alors on tient compte de ces leçons qui sont centrales pour notre travail.

AVRI DORIA:

Je veux juste ajouter quelque chose. Pour ce qui est des recommandations, il y a eu des interprétations qui indiquaient qu’il ne fallait pas initier un PDP jusqu’à ce que les révisions aient été finies. C’est quelque chose qui a été discuté au sein de la GNSO pendant quelque temps, et on a décidé d’utiliser la notion de parallélisme. Mais dans ce parallélisme, tout ce qui était traité dans une révision restait en attente d’obtenir les résultats de la révision.

Et comme Jeff le disait, il y a des questions qui ne sont pas soumises à des révisions. Et nous travaillons sur ces questions, à

savoir des questions mécaniques pour savoir comment toutes les pièces vont travailler ensemble.

Alors, on fait une révision maintenant. On a peut-être établi la portée, mais à vrai dire, on n'a pas commencé à traiter l'utilisation des noms de pays et de territoire. C'est quelque chose qui est là, en attente des résultats de la consultation.

Et au lieu d'attendre trois ou quatre ans pour démarrer un PDP, nous avons considéré s'il valait la peine de commencer le PDP sur une série de questions. Mais là où il y avait une révision à faire, on laissait la question en attente, on la laissait de côté jusqu'à ce que nous recevions les résultats.

Voilà la manière dont nous avons travaillé. Nous avons établi un calendrier d'ingénierie, il n'y a pas moyen de finir le PDP si on n'a pas fini tous ces autres éléments au préalable.

Alors, ce que nous avons fait, c'est prendre en compte l'avis, mais on l'a travaillé parallèlement.

THOMAS SCHNEIDER:

Merci. Nous arrivons à la fin de notre séance avant la pause de transition. J'ai la Suisse, la Thaïlande et l'Argentine. Je crois que nous pouvons entendre les trois interventions. Et puis après vous pouvez donner une réponse finale. La Suisse, la Thaïlande et l'Argentine.

SUISSE:

Merci de m’avoir cédé la parole. Je vais essayer d’être bref parce qu’il y a beaucoup de questions qui ont été mentionnées ici.

Je veux en premier lieu féliciter Jeff et Avri de leur esprit de collaboration pour ce PDP en ce qui concerne le GAC. C’est la troisième fois consécutive où ils viennent se rendre avec nous pour nous parler de ce thème. Et parfois on les avertit avec très peu de temps, donc je suis vraiment très reconnaissant de leur présence ici. C’est vraiment une présentation très constructive.

Il y a aussi un autre point, ou un autre aspect constructif, c’est la manière dont nous accueillons les apports du GAC dans le groupe de travail des PDP. Ceci nous fait comprendre que vous nous écoutez et c’est quelque chose de très important et je répète ce que Kavouss nous a dit tout à l’heure, ce qu’il a dit avec d’autres collègues. Nous encourageons le reste des collègues du GAC à consacrer du temps à leur participation ici. Parce que nous sommes dans une salle très confortable, celle où sont Jeff et Avri est une salle très confortable, c’est des hôtes très gentils, très accueillants, donc c’est vraiment intéressant que de collaborer et de profiter de l’occasion qui nous est donnée.

Bien sûr, la Suisse est tout à fait pour l’élaboration de commentaires ou de documents présentant un terrain commun

pour pouvoir avancer dans les discussions du groupe de travail des PDP, ainsi qu'à d'autres initiatives de la communauté.

Nous avons aidé à trouver des réponses à ces questions qui étaient très générales. Et je vais m'assurer de façon personnelle que ces réponses soient dûment considérées, analysées, que l'on en tienne compte. Si vous avez bien fait les choses au cours du PDP, vous n'avez pas à craindre l'avis du GAC à la fin du processus.

Troisièmement, et c'est quelque chose qui chevauche un tout petit peu ce qui vient d'être dit par Jeff tout à l'heure sur cette question spécifique des noms géographiques, je voudrais proposer quelque chose. Lors de prochaines réunions, nous devrions essayer de voir à ce que nous organisions des séances conjointes de travail entre les membres du GAC, que les groupes de travail pour le PDP et pendant le temps qui a été imparti pour ces séances, nous devrions nous assurer d'avoir nos propres programmes de travail pour ne pas nous retrouver dans une situation qui nous ramène dans cette salle et pas dans la salle de travail du groupe s'occupant du PDP en question.

Comme Jeff le disait pour les noms géographiques, nous pouvons aborder deux ou trois points et avancer dans le traitement de ces points lors des séances en question.

Nous espérons pouvoir avoir de la sorte, du temps pour bien nous organiser pour la réunion de Johannesburg. Qu'il s'agisse des noms géographiques ou de tout autre thème suscitant l'intérêt commun et où l'on puisse avoir des positions différentes.

Ce serait vraiment très utile de continuer dans ces discussions pour voir si nous pouvons parvenir à un point commun.

Ceci dit, je vous remercie du temps que vous m'avez accordé.

THOMAS SCHNEIDER: La Thaïlande maintenant au micro.

THAÏLANDE: Merci beaucoup monsieur le Président. Je veux parler spécifiquement de la question de ce défi face au GAC. Je ne veux pas mentionner ce que l'IRAN a dit, je veux revenir à la question du communiqué, de ce qui a été présenté dans le communiqué de Beijing.

Je pense que ce n'est pas seulement un appel aux représentants du GAC, mais à tous, à tous ceux qui sont ici présents depuis la réunion de Beijing. Nous avons une organisation assez différente par rapport à d'autres comités consultatifs et d'autres organisations de soutien, il y a eu des représentants, il y a eu des

changements parmi les représentants et aussi des changements par rapport à la manière d’aborder les thèmes.

La question des objections et le lien qui existe entre les alertes précoces et l’avis : je me souviens que, lors de la réunion de Beijing nous avons parlé pratiquement de même 500 noms de domaines et il fallait créer des mesures de protection et des sauvegardes pour cela, de manière générale. Il y avait des questions se rapportant à l’interprétation, nous parlions là des alertes précoces et des différents mécanismes pour établir des catégories pour les noms de domaines, les regrouper dans différents sous-groupes et créer des mesures de protection pour ces noms de domaines. Je ne vais pas rentrer dans le détail, mais il me semble que le défi ici est celui... Le défi des objections, je crois que c’est le groupe de travail numéro 3 qui doit considérer ce thème. Et nous, nous voulons bien sûr utiliser, vous donner toute cette expérience que nous avons eue.

THOMAS SCHNEIDER: L’Argentine.

ARGENTINE: Je veux remercier Jeff et Avri d’être venus nous voir et nous expliquer et nous présenter leur position très ouverte par rapport au PDP. Vous avez dit que la discussion sur les noms

géographiques se trouve à une étape d'attente jusqu'à ce que l'on ait fini avec les commentaires, avec les commentaires sur les noms des pays et des territoires. Mais il y a un groupe sur ce thème ; et dans le GAC, dans un groupe de travail, nous avons abordé cette idée, nous avons traité cette idée. Et nous avons dit qu'il ne faudrait pas qu'il y ait ces listes.

Il y a certaines objections et nous voudrions les éviter pour les prochaines séries. Nous vous demandons donc de nous inclure dans ces séminaires web ou dans ces séances conjointes que vous organiserez dans l'avenir. Je pense que ce serait très utile.

Je voudrais aussi donner mon soutien au commentaire de Jorge. Dans la prochaine réunion de l'ICANN, les réunions conjointes pourraient être organisées comme on l'a proposé et comme notre collègue la Thaïlande l'a dit, le processus des objections a été vraiment très complexe, très difficile pour le GAC. Il faut donc centrer son travail pour rendre plus facile le travail, surtout pour les pays qui ne participent pas de façon active dans les processus de l'ICANN.

Je pense que ce serait très utile pour les prochaines séries.

THOMAS SCHNEIDER: Merci. Je vous donne un temps pour que vous fassiez les derniers commentaires.

AVRI DORIA:

Je veux remercier les différents représentants de ce qu'ils ont dit. Je veux les remercier de leur participation : l'Iran, la Suisse et d'autres.

L'idée d'avoir des séances conjointes sur des thèmes d'intérêts communs est une idée vraiment très bonne et il faut que nous les organisions pour la réunion de Johannesburg. Nous allons bien sûr inclure les personnes que vous voudriez voir incluses dans les listes.

Je n'ai pas beaucoup plus de choses à vous dire. Je vous remercie de nous avoir invités pour la troisième fois, et nous donner l'occasion de participer. Je crois qu'il y a encore une autre séance planifiée pour cette semaine où nous allons interagir fort probablement. Ce n'est pas jusqu'à la prochaine réunion, c'est juste un remerciement pour cette première participation et à plus tard.

JEFF NEUMAN :

Des petits commentaires finaux. Je remercie la Suisse pour sa proposition d'organisation de séances de travail conjoint. Je crois qu'il a dit que nous pourrions les faire pour aborder des thèmes où nous ne sommes pas d'accord, mais nous pourrions

le faire aussi pour les thèmes où nous sommes d'accord pour confirmer que c'est le cas, et pour pouvoir continuer à avancer.

Nous allons venir autant de fois que vous nous inviterez.

Nous vous remercions de nous avoir fait venir.

THOMAS SCHNEIDER : Donc nous avons notre pause de transition maintenant. Nous allons nous réunir dans 15 minutes. Voilà.

Il est... Donc à 5 h 10, nous devrions revenir à 5 h 10. Voilà.

[Pause café]